

▶ LE CENTRE HOSPITALIER D'ARDECHE NORD VOUS ACCUEILLE



« BIEN QUE PATIENT, JE SUIS DEBOUT »

MON PASSEPORT AMBULATOIRE

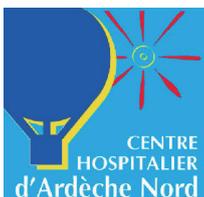
Ce livret comporte toutes les informations nécessaires à votre intervention. Il vous suivra pendant votre parcours de soins.

Mon praticien :

Ma consultation d'anesthésie est prévue le :

Mon hospitalisation est prévue le :

J'entre au Centre Hospitalier à :H.....



Bienvenue

AU CENTRE HOSPITALIER D'ARDECHE NORD

Notre équipe est heureuse de vous accueillir au sein de l'unité de chirurgie ambulatoire, pour un geste chirurgical ou un examen d'endoscopie digestive. L'opérateur (chirurgien ou gastro-entérologue) vous a proposé une hospitalisation vous permettant un retour à domicile le jour même de votre intervention : c'est une hospitalisation en **chirurgie ambulatoire**. Ce mode d'hospitalisation est également validé par l'anesthésiste. Elle permet un confort optimal, une réhabilitation plus rapide ainsi qu'une réduction du risque infectieux.

Ce passeport ambulatoire vous suit tout au long de votre parcours de soins. Il vous explique chacune des étapes à respecter.

**Vous êtes acteur de votre parcours.
C'est un parcours « patient debout »**

L'unité de chirurgie ambulatoire comporte 16 places, des vestiaires sécurisés pour vos effets personnels, une salle collation et un salon patient debout.

Afin de préparer au mieux votre séjour parmi nous, lisez attentivement ce passeport, gardez-le avec vous et remplissez les checklists.

Nous vous souhaitons un agréable séjour....



Avant l'intervention

AU CENTRE HOSPITALIER D'ARDECHE NORD

■ ■ 1. Ma consultation d'anesthésie

Elle est obligatoire au moins 48 heures avant l'intervention.

Je n'oublie pas d'apporter :

- Mes ordonnances de médicaments.
- Ma carte de groupe sanguin (si j'en possède une).
- Les résultats de mes dernières prises de sang (**si demandés par l'opérateur**).
- Le questionnaire de pré anesthésie (fiche mauve) complété.
- Les derniers comptes rendus et examens du cardiologue, pneumologue ... (si j'en possède).
- L'autorisation d'opérer pour les mineurs (avec signatures des 2 parents) ou en cas de mesure de protection sous tutelle.

Le médecin anesthésiste m'informera de la technique d'anesthésie réalisable et compatible avec l'intervention ou l'examen.

Il m'informera quant à la poursuite ou à l'arrêt de mes médicaments habituels.

En cas de prescription de groupage sanguin et/ou RAI celui-ci doit IMPÉRATIVEMENT être réalisé au laboratoire du Centre hospitalier d'Ardèche Nord.

Après ma consultation d'anesthésie :

Je réalise ma pré admission auprès du bureau des entrées en apportant :

- Ma carte vitale
- Ma carte d'identité ou passeport, livret de famille pour les enfants.
- Ma carte mutuelle

Je communique au bureau des entrées mon adresse mail afin de répondre au questionnaire de satisfaction *E-satis*.

■ ■ 2. Quelques jours avant mon intervention

En cas de modification de mon état de santé (fièvre, toux) ou de changements dans mes traitements médicamenteux habituels, je préviens le service de chirurgie ambulatoire en appelant au 04 75 67 89 69.

- Je respecte les consignes de l'anesthésiste concernant mes médicaments habituels.
- Je fais mon bilan sanguin si on me l'a demandé.
- Je me procure auprès de ma pharmacie les médicaments contre la douleur, les béquilles ... si besoin.
- Je prévois une personne auprès de moi la nuit suivant mon intervention si cela m'a été demandé.

■ ■ 3. La veille de mon intervention

L'équipe de l'unité de chirurgie ambulatoire me contacte par téléphone avant 16h pour :

- Me rappeler les consignes à respecter.
- Me préciser l'heure de mon arrivée dans l'unité de chirurgie ambulatoire.
- Répondre à mes questions.

Si mon intervention a lieu le lundi je serai contacté le vendredi.



Le jour J

AU CENTRE HOSPITALIER D'ARDECHE NORD

■ ■ 1. Le matin de mon intervention



Je ne mange rien, je ne bois pas et je ne fume pas selon les recommandations de l'anesthésiste.



Je prends les médicaments autorisés par l'anesthésiste.



En cas de coloscopie, ma purge est terminée en fonction des consignes qui m'ont été données.



Je suis les consignes pré opératoires (douche, hygiène bucco dentaire...) indiquées sur la fiche « préparation cutanée pré opératoire. »



Je laisse à la maison mes bijoux, piercings et objets de valeur.



Je n'ai pas besoin d'affaires de toilette mais je peux prendre de quoi m'occuper (lecture...).



J'apporte avec moi :

- Mes documents complétés, remis lors de la consultation avec l'opérateur :
 - La fiche de désignation de la personne de confiance.
 - Le consentement éclairé.
- Mes derniers bilans sanguins, ma carte de groupe sanguin si l'anesthésiste me l'a demandée, mes comptes rendus médicaux, mes radios, scanner et IRM (en lien avec mon intervention) mes béquilles...

■ ■ 2. Le déroulement de ma journée

1. Accueil à mon arrivée par l'équipe de l'unité de chirurgie ambulatoire.
2. Passage au vestiaire où je me déshabille, dépose mes affaires dans un casier sécurisé, revêts la tenue de bloc.
3. J'attends dans le « salon patient debout ».
4. Je suis accompagné au bloc à pied ou en fauteuil si nécessaire.
5. Je rencontre le personnel du bloc opératoire.
6. Je bénéficie de mon intervention.
7. Quel que soit le type d'anesthésie dont j'ai bénéficié, je suis admis en salle de réveil pour une surveillance post interventionnelle.
8. Je suis raccompagné par les brancardiers dans une chambre dans l'unité de chirurgie ambulatoire.
9. Après s'être assuré que je vais bien, je pourrais boire et manger quand cela me sera autorisé.
10. Après validation d'un score médical m'autorisant la sortie, le chirurgien ou le gastro entérologue me donne des consignes et me remet des documents de sortie. Je peux rentrer à mon domicile avec un accompagnant.
Le bulletin d'hospitalisation fait office d'arrêt de travail pour la journée.

Le lendemain de mon intervention

Un membre de l'équipe de l'unité de chirurgie ambulatoire m'appellera pour connaître mon état de santé.

Si mon intervention a eu lieu le vendredi, je reçois cet appel le lundi.

Dès ma sortie, si un incident venait à m'inquiéter (fièvre, saignement, frissons, douleurs...), en dehors des heures d'ouverture du secrétariat, je peux joindre les numéros suivants :

URGENCES

04 75 33 33 33

SAMU

15



CENTRE HOSPITALIER D'ARDÈCHE NORD

Rue du Bon Pasteur B.P 119

07100 Annonay

Standard: 04 75 67 35 00

www.ch-ardeche-nord.fr

Service d'Anesthésie et Chirurgie Ambulatoire (A.C.H.A)

Secrétariat : 04 75 67 89 69